

- 4 JUIL 2018

**TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
SPECIALITE « PREVENTION ET GESTION DES RISQUES, HYGIENE,
RESTAURATION »
CONCOURS EXTERNE ET INTERNE
SESSION 2018**

**COMPTE RENDU DU PRESIDENT DU JURY
AU PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA DORDOGNE**

I. LES PRINCIPAUX CHIFFRES

	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE	TOTAL
Nombre postes ouverts	28	11	39
Nombre de candidats inscrits	227	141	368
Nombre de candidats admis à concourir	219	132	351
Nombre candidats présents épreuve admissibilité	106	73	179
Note la plus haute étude de cas	/	17.38	
Note la plus basse étude de cas	/	1.63	
Nombre de candidats ayant obtenu une note inférieure à 5 épreuve étude de cas	/	3	
Moyenne sur l'épreuve étude de cas	/	10.54	
Note la plus haute épreuve rapport	17.5	16.5	
Note la plus basse épreuve rapport	0.5	2.5	
Nombre de candidats ayant obtenu une note inférieure à 5 épreuve rapport	12	4	
Moyenne sur le rapport	9.61	10.63	
Seuil d'admissibilité (moyenne)	10/20	12/20	
Nbre de candidats admissibles	47	26	73
Nombre candidats présents épreuve admission	47	26	73
Note la plus haute	20.00	19.00	
Note la plus basse	6.50	8.00	
Moyenne sur l'épreuve	13.65	13.19	
Seuil d'admission (moyenne générale)	13.5/20	13.5/20	
Nombre de candidats admis (après transfert des postes)	25	14	39
% candidats admis (par rapport candidats inscrits)	11.01 %	9.93 %	

II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR DEPARTEMENTS

DÉPARTEMENTS	DOSSIERS REÇUS	ADMIS À CONCOURIR	ADMISSIBLES	ADMIS
01	1	1		
03	3	2	1	1
06	3	3		
07	1	1		
09	1	1		
11	3	3		
13	3	3		
15	2	2	1	1
16	16	16	5	4
17	11	11		
19	12	11	2	
20	2	2		
22	2	2		
23	7	7	1	1
24	57	53	11	5
29	1	1		
30	1	1		
31	22	18	5	2
32	6	6		
33	59	58	11	6
34	6	4	1	1
37	1	1	1	1
38	3	3		
40	11	10	4	3
42	2	2		
43	1	1		
44	3	3		
46	2	2		
47	10	10	1	
63	1	1	1	1
64	28	26	8	3
65	4	4	1	
69	5	5	3	
71	1	1		
73	2	2		
74	5	5	3	2
79	14	14	2	1
81	1	1		
82	3	3		
83	5	5	1	
85	3	3		
86	7	7	1	1
87	25	25	7	3
91	1	1		
92	2	2		
94	1	1		
97	8	7	1	1

Remarques générales :

- . Concours précédemment organisé par le CDG64 en 2016 ;
- . 17 candidats inscrits initialement ont annulé leur inscription à l'une des voies pour cause de double inscription ;
- . Taux d'absentéisme sur cette opération : 51.6 % sur le concours externe, 44.7 % sur le concours interne, soit un total général de 49 %. Ce phénomène a été également constaté sur l'ensemble du territoire national en raison de l'organisation du concours de Technicien Territorial le même jour et de la pratique des multi-inscriptions ;
- . Une grande majorité de candidats est originaire de la Dordogne et des départements néo-aquitains.

III. PRESENTATION DES DIFFERENTES EPREUVES, EVALUATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Les épreuves écrites d'admissibilité se sont déroulées, pour les concours externe et interne, au Parc des Expositions à Marsac-sur-l'Isle, le 12 avril 2018.

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées dans les locaux du Centre de Gestion de la Dordogne à Marsac-sur-l'Isle, les 26 et 27 juin 2018.

Le jury d'admission s'est déroulé le 27 juin 2018.

A. Les épreuves d'admissibilité (épreuves écrites) : présentation des épreuves et analyse des résultats

Les sujets ont été élaborés par la cellule pédagogique nationale.

Une note comprise entre 0 et 20 a été attribuée pour chaque épreuve. Chaque note est multipliée par le coefficient correspondant (coef 1 pour chaque épreuve).

L'ensemble des copies a fait l'objet d'une double correction.

En raison du nombre important de copies, la correction a été confiée à 10 correcteurs, répartis en 5 binômes.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à cette épreuve entraînait l'élimination du candidat de la liste d'admissibilité.

1. Concours Externe

Cette épreuve consistait en la rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles (durée 03h00 ; coefficient 1).

Les correcteurs soulignent un niveau faible en français avec des lacunes en syntaxe et grammaire pour certains.

Les candidats ont montré des difficultés concernant les introductions et les conclusions ainsi que dans la recherche de problématique. Un manque de gestion du temps a résulté de copies non abouties et parfois l'organisation des idées s'en trouvait confuse, sans lien entre elles.

Quelques très bonnes copies se sont démarquées.

La préparation des candidats est visible car les copies sont calibrées et les plans similaires.

2. Concours Interne

Ce concours comportait deux épreuves d'admissibilité.

1^{ère} épreuve : elle consistait en la Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles (durée 03h00 ; coefficient 1).

Les correcteurs soulignent un niveau faible en français avec des lacunes en syntaxe et grammaire pour certains.

Les candidats ont montré des difficultés concernant les introductions et les conclusions ainsi que dans la recherche de problématique. Un manque de gestion du temps a résulté de copies non abouties et parfois l'organisation des idées s'en trouvait confuse, sans lien entre elles.

Quelques très bonnes copies se sont démarquées.

La préparation des candidats est visible car les copies sont calibrées et les plans similaires.

2^{ème} épreuve : elle consistait en une étude de cas portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt (durée 04h00 ; coefficient 1).

Les correcteurs font part de leur étonnement concernant la réticence des candidats à utiliser les exemples fournis dans le sujet et un manque de réinterprétation des documents.

Ils soulignent la méconnaissance des critères de pondération et d'attribution.

Quelques très bonnes copies se sont démarquées mais le niveau général est faible.

B. Les épreuves d'admission (épreuves orales) : présentation des épreuves et analyse des résultats

En raison d'un volume important de candidats (73 convoqués), des sous-jurys ont dû être composés.

1. Concours Externe

L'épreuve consistait en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses connaissances dans la spécialité choisie, ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois (durée : 20 mn, dont 5 mn au plus d'exposé ; coefficient 1).

Les examinateurs évaluaient, pour chaque candidat, les points suivants :

- ses capacités à valoriser ses compétences, expériences et son parcours de formation ;
- ses aptitudes à se présenter et sa motivation ;
- ses aptitudes à exercer les missions du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;
- ses connaissances de l'environnement territorial et professionnel dans lequel il sera amené à exercer cette profession.

Ils soulignent :

- un bon niveau général des candidats, avec des profils très différents ;
- une bonne projection professionnelle malgré le manque d'expérience pour la plupart d'entre eux ;
- un réel travail de préparation à cette épreuve pour la plupart.

2. Concours Interne

L'épreuve consistait en un Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience et des questions sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt (durée : 20 mn ; coefficient 1).

Les examinateurs évaluaient, pour chaque candidat, les points suivants :

- ses capacités à valoriser ses compétences, expériences et son parcours de formation ;
- ses aptitudes à se présenter et sa motivation ;
- ses aptitudes à exercer les missions du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;

- ses connaissances de l'environnement territorial et professionnel dans lequel il sera amené à exercer cette profession.

Ils soulignent :

- un bon niveau général des candidats, avec des profils très spécialisés dans leur domaine professionnel ;
- des lacunes concernant l'environnement territorial ;
- les examinateurs regrettent un manque d'ouverture des candidats pour l'éventail des emplois susceptibles d'être occupés par un technicien territorial principal de 2^{ème} classe

Ils soulignent un bon niveau pour une majorité de candidats. Toutefois, ils regrettent le manque de curiosité concernant l'environnement territorial dans lequel ses candidats seront amenés à évoluer.

Le présent compte rendu et les listes d'admission seront transmis à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Dordogne, afin d'établir la liste d'aptitude au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe.

Fait à Marsac-sur-l'Isle,
Le 27 juin 2018.

The block contains several handwritten signatures. On the left, there are three signatures in black ink, with a blue signature below them. In the center, there is a large, stylized signature in black ink. On the right, there is a signature in black ink that appears to read 'F. J. J. J.'.

